



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

revendications

Question écrite n° 2869

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants de l'UDAC Moselle sur le souhait de voir s'ouvrir une concertation permettant de parvenir au règlement rapide des problèmes actuels restés en suspens, dans le respect du droit et du principe de l'égalité des droits pour toutes les générations du feu.

Texte de la réponse

Dans le cadre des consultations qu'il a engagées, dès sa prise de fonction, avec les différentes composantes du monde ancien combattant, le secrétaire d'Etat aux anciens combattants a exposé sa volonté d'apporter toutes les améliorations possibles dans les domaines de la réparation, de la solidarité et de la mémoire. Dans cet esprit, les concertations entreprises se poursuivront dans les prochaines semaines et devraient conduire à prendre la mesure exacte des attentes et à éclairer les orientations qui seront adoptées.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2869

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 1997, page 2820

Réponse publiée le : 29 septembre 1997, page 3180